

Une nouvelle liaison pour faciliter vos déplacements



Mieux raccorder une grande partie de la Picardie au réseau à grande vitesse, faciliter l'accès au pôle de Roissy... c'est l'ambition de la future liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

Le projet consiste à créer, au nord de Roissy, une ligne nouvelle de jonction de 5 à 7 kilomètres entre la ligne classique Paris-Creil-Amiens et la ligne à grande vitesse qui dessert la gare Aéroport Charles-de-Gaulle TGV (CDG TGV). Ceci s'accompagne d'aménagements sur le réseau existant, principalement en gare de Roissy et entre la ligne nouvelle et Creil.

L'ORIGINALITÉ DU PROJET: proposer un double service TGV® et TER® pour répondre à tous les besoins de déplacements.

- La liaison améliorera les voyages à destination des principales métropoles régionales (Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes...) grâce à la mise en place de nouveaux services TGV® directs depuis Amiens, Creil et la gare Aéroport CDG TGV.
- Qu'il s'agisse d'aller travailler comme de prendre l'avion ou le TGV®, les trajets vers Roissy en TER® seront rapides et confortables pour les habitants du nord-est du Val-d'Oise et de la Picardie.

Roissy-Picardie s'inscrit dans la réalisation des objectifs fixés par le **Grenelle Environnement**:

- Il améliore la connexion des capitales régionales entre elles et avec la région Ile-de-France.
- Il renforce l'intermodalité entre le train et l'avion.
- Grâce aux correspondances TGV®-TER® en gares de Creil et d'Amiens, le réseau existant participe largement à la diffusion de « l'effet grande vitesse ». Roissy-Picardie réunit ainsi les réseaux « classique » et « grande vitesse ».

Cette ambition à la fois régionale et nationale est aussi la vôtre. Partageons-la!

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET ROISSY-PICARDIE

OÙ EN EST-ON ?

Le débat public sur la liaison Roissy-Picardie s'est déroulé en 2010. La phase actuelle d'études préalable à l'enquête d'utilité publique donnera lieu à des réunions publiques dès le début de l'été 2012.

Phase d'études préalable à l'enquête d'utilité publique

CONCEPTION DU PROJET

2010

DÉBAT PUBLIC

Confirmation de l'opportunité du projet

2011
2014

ÉTUDES ET CONCERTATION

- Définition du tracé de la ligne nouvelle de jonction et des aménagements sur le réseau existant
- Définition du projet de transport: gares desservies, fréquence...

2014
2015

ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

2016
2020

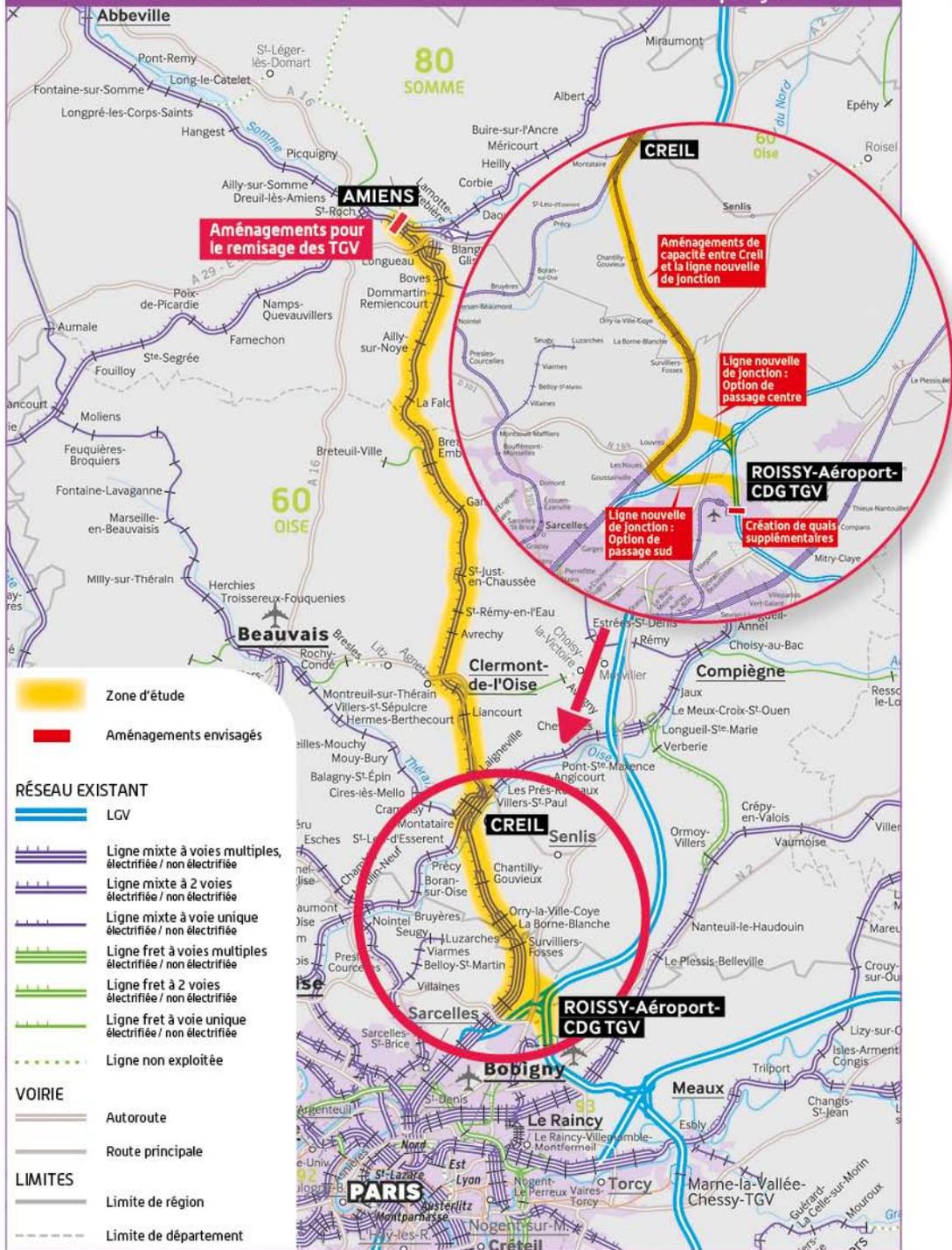
ÉTUDES DÉTAILLÉES ET TRAVAUX

Acquisitions foncières, travaux et procédures d'homologation

2020

MISE EN SERVICE

LIAISON ROISSY-PICARDIE: la zone d'étude du projet



De nouveaux services TGV® et TER®

- Les TGV® circuleront sur la ligne classique Amiens-Creil-Paris à la vitesse actuelle d'exploitation (160 km/h).
- Ils emprunteront ensuite la ligne nouvelle de jonction (toujours à 160 km/h maximum) pour se raccorder sur la LGV d'Interconnexion.
- Ils poursuivront leur parcours sur le réseau à grande vitesse vers les différentes destinations nationales.
- Les TGV® desserviront directement Amiens et Creil. Ils seront accessibles depuis les autres territoires picards (Beauvaisis, Compiégnois, Côte picarde, Chaunois et Saint-Quentinois...) et depuis le Haut Val-d'Oise (Persan, Beaumont-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise...) *via* des correspondances avec les TER® Picardie ou la ligne H du Transilien®.

À la clé, des gains de temps de parcours importants (30 minutes en moyenne) sans l'inconvénient du changement de gare dans Paris.



En parallèle, des services TER® fréquents entre Creil et la gare Aéroport CDG TGV assureront une desserte plus fine du sud de l'Oise et du nord-est du Val-d'Oise.

- Au stade actuel des études, des arrêts intermédiaires sont prévus à Chantilly et à Survilliers-Fosses. Dans le cas de « l'option de passage sud » de la ligne nouvelle, la gare de Louvres pourra également être desservie.
- Des correspondances seront aussi possibles en gare Aéroport CDG TGV avec les transports franciliens (RER B, Métro Grand Paris Express) et avec le CDG VAL pour accéder facilement à d'autres secteurs de l'aéroport.

QUELQUES EXEMPLES DE TEMPS DE PARCOURS



Une élaboration progressive

LA LIGNE NOUVELLE DE JONCTION

Cinq à sept kilomètres de ligne nouvelle relieront la LGV d'interconnexion et la ligne Paris-Creil-Amiens.

À partir des options de passage « centre » et « sud » retenues à l'issue du débat public et à la lumière des enjeux environnementaux et des contraintes techniques, **quatre zones de passage d'une largeur de quelques centaines de mètres** ont été définies.

Celles-ci vont être comparées sur la base de critères de performance et de respect de l'environnement.

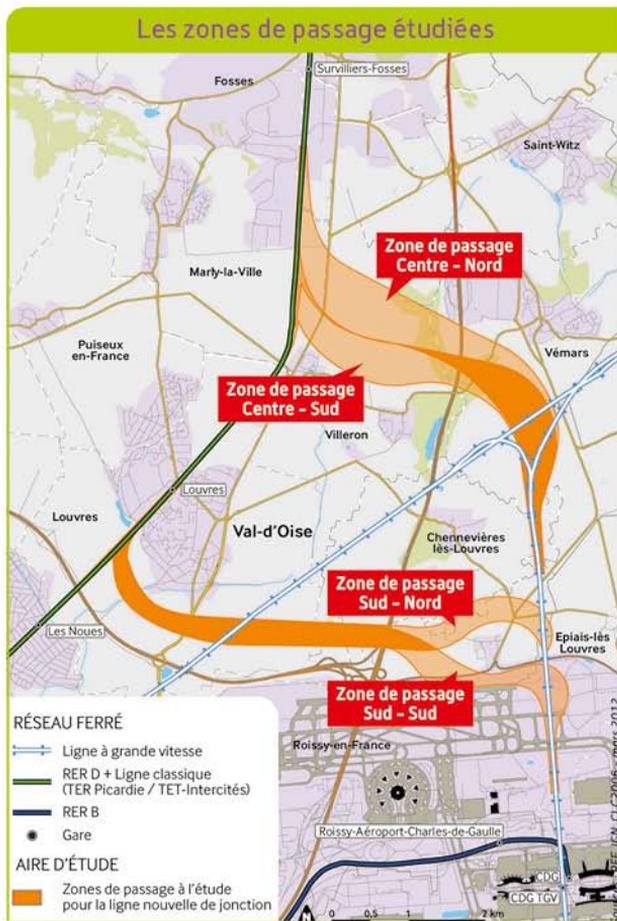
L'OPTIMISATION DU RÉSEAU EXISTANT

Afin de garantir la performance et la régularité des futurs trains Roissy-Picardie, comme des services existants depuis ou vers la gare de Paris Nord, les études retiennent des principes d'exploitation et définissent des aménagements nécessaires sur la ligne Paris-Creil-Amiens :

- Deux voies restent réservées à la circulation des RER D.
- Une réflexion est en cours sur les modalités de raccordement de la ligne nouvelle à Survilliers-Fosses et Louvres, sur le besoin d'une quatrième voie entre les gares d'Orry-la-Ville/Coye-la-Forêt et Chantilly ou, encore, sur les aménagements des voies à Creil et Amiens.

- La gare Aéroport CDG TGV recevra deux quais supplémentaires pour accueillir les TER® et permettre son développement sur le long terme.

Le choix de la zone de passage préférentielle (ZPP) pour la ligne nouvelle et les aménagements nécessaires sur Paris-Creil feront l'objet d'une décision ministérielle prévue à l'automne 2012. Réseau Ferré de France définira ensuite, et de manière concertée, un tracé de référence et les mesures d'insertion associées avec la même exigence de qualité environnementale que sur les lignes à grande vitesse les plus récentes..



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez la description des zones de passage et des aménagements potentiels sur le réseau existant sur le site www.roissy-picardie.fr [rubrique « les études »].

Performance et respect de l'environnement

DES ÉTUDES AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Pour concevoir le projet le plus utile aux habitants tout en s'insérant au mieux dans son environnement, Réseau Ferré de France et les bureaux d'études retenus conduisent **trois types d'études** :

- **Les études économiques**, qui évaluent le trafic prévisionnel de la future liaison et ses bénéfices pour la collectivité.
- **Les études de capacité**, qui définissent les horaires des TER® et TGV® et évaluent les besoins en aménagements sur les lignes existantes.
- **Les études techniques et environnementales des aménagements.**

Un garant pour la concertation



À la demande de Réseau Ferré de France, la Commission nationale du débat public (CNDP) a désigné un garant de la concertation et de l'information du public sur le projet.

M^{me} Danièle Rousseau peut être contactée :
— par courrier : 134 allée de la Pièce du Lavoir
91190 Gif-sur-Yvette
— par e-mail : daniele.rousseau5@wanadoo.fr

LA CONCERTATION, UN TRAVAIL PARTICIPATIF

L'implication forte des collectivités territoriales, des acteurs socio-économiques, du monde associatif et du public constitue le gage de réussite des projets ferroviaires.

Environnement et insertion, enjeux agricoles, services, fonctionnalités, aménagements de gares, intermodalité... la démarche de concertation sur le projet Roissy-Picardie vise à **informer, échanger, recueillir les avis et les propositions pour définir progressivement un projet partagé.**

Pour plus d'informations, le site Internet du projet est à votre disposition :
www.roissy-picardie.fr

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE,

maître d'ouvrage du projet, est un acteur majeur du système ferroviaire. Il est propriétaire et gestionnaire de **29 000 km** de lignes. Il est chargé de moderniser et de développer ce réseau national.

Pour en savoir plus : www.rff.fr

QUI FINANCE LE PROJET ?

Les études du projet Roissy-Picardie sont financées par l'État, l'Union européenne, les Régions Picardie et Ile-de-France, et Réseau Ferré de France. Celles-ci permettront d'affiner le coût du projet, évalué entre **255 M€** et **340 M€** (conditions économiques de 2008) lors des études préparatoires au débat public.

Réseau Ferré de France – Direction régionale Nord - Pas-de-Calais et Picardie
Mission Roissy-Picardie – Tour de Lille – 1^{er} étage – 100, boulevard de Turin – 59777 Euralille
www.roissy-picardie.fr

